

pour les subventions aux coopératives mobilières (p. 9169, 9170); le retire (p. 9170); Art. 3 : Amendement de M. Stiefridt tendant à ne maintenir le service du logement que dans les villes sinistrées à plus de 20 0/0 (p. 9187); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, Chap. 1210 : Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour le personnel de la navigation intérieure (Entretien des canaux) [19 décembre 1950] (p. 9267, 9268); le retire (p. 9268); Chap. 1330 : Institut géographique national (p. 9269); Chap. 3260 : Entretien des routes et ponts (p. 9273, 9274); Chap. 3280 : Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'entretien des voies de navigation (p. 9274); le retire (ibid.); Chap. 5020 : Postes de secours sur les routes (p. 9284); Chap. 5120 : Subventions à la R. A. T. P. (p. 9302). — Dépose une demande d'interpellation sur les revendications du personnel de la S. N. C. F. et l'attitude du Ministre des Travaux publics [21 mars 1951] (p. 2469). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif au développement des crédits de fonctionnement des services civils en 1951; TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, amendé par le Conseil de la République : Ses explications de vote sur l'ensemble [5 avril 1951] (p. 2766); P. T. T., Chap. 1000 : Ses observations sur la retraite des agents de la Compagnie générale des autos postales [2 mai 1951] (p. 4423); Chap. 1130 : Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les services techniques (Ouvriers de l'atelier des timbres-postes) (p. 4435, 4436); Chap. 1230 : Son amendement tendant à réduire de 1.000 fr. les crédits pour la pose de lignes télégraphiques (Indemnités de risques) (p. 4470, 4471); — du projet de loi relatif au développement des dépenses d'investissements; DOMMAGES DE GUERRE ET RECONSTRUCTION, Art. 16 : Son amendement relatif à la rétrocession des immeubles bâtis sur des terrains réquisitionnés [13 avril 1951] (p. 3286); Art. 26 : Amendement de M. Pierre Chevallier tendant à substituer l'autorisation administrative à l'autorisation judiciaire pour la mutation de dommages de guerre [18 avril 1951] (p. 3463); Art. 2 : Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les autorisations de paiement (Augmentation des crédits de 16 milliards) (p. 3474); Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les dommages urbains (Indemnisation des branchements d'eau,

d'électricité et de gaz) (p. 3477, 3478); le retire (p. 3478); Son amendement tendant à prévoir un emprunt de 80 milliards au profit de la Caisse autonome de reconstruction (p. 3493); Amendement de M. Coudray tendant à supprimer la phrase relative à l'utilisation du produit des emprunts (p. 3494, 3495); Art. 21 : Amendement de Mme Nautre tendant à porter le plafond des indemnités forfaitaires pour les dommages mobiliers à 225.000 francs [19 avril 1951] (p. 3524); Amendement de M. Yvon relatif aux marchés de travaux passés par les associations syndicales et coopératives de reconstruction (p. 3526). — Dépose une demande d'interpellation sur l'établissement du siège de l'état-major du général Eisenhower à Marly (Seine-et-Oise) [14 avril 1951] (p. 3308).

**MILCENT (M. Jean)**, Député de l'Aisne.

Son élection est validée [23 février 1951] (p. 1546). = Et nommé membre de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique [7 avril 1951] (p. 2908).

#### Interventions :

Prend part à la discussion du second projet de loi de finances pour l'exercice 1951 : Ses explication de vote sur l'ensemble (exonérations en faveur de l'enseignement privé) [22 mai 1951] (p. 5769).

**MINJOZ (M. Jean)**, Député du Doubs.

*Sous-Secrétaire d'Etat au Commerce  
et à la distribution.*

(Cabinet BLUM)

du 17 décembre 1946 au 22 janvier 1947

Son élection est validée [29 novembre 1946] (p. 38). = Est nommé membre : de la Commission du suffrage universel, du Règlement et des pétitions [4 décembre 1946] (p. 51), [18 janvier 1949] (p. 34), [17 janvier 1950] (p. 300), [23 janvier 1951] (p. 348); de la Commission des affaires étrangères [17 décembre 1946] (p. 102); de la Commission de la justice et de législation [17 décembre 1946] (p. 102),